

# NIS 2 — directive (UE) 2022/2555 et transposition française

Mise à jour le 29/10/2026

## 1. Texte, nature et état en France

NIS 2 est la directive (UE) 2022/2555 du 14 décembre 2022, et non une simple norme technique. La date limite européenne de transposition était le 17 octobre 2024. Au 29 octobre 2026, l'ANSSI précise que la transposition française est toujours en cours : le cadre définitif français doit donc être vérifié avant d'enseigner un dispositif de sanctions nationales comme déjà intégralement applicable.

Le texte vise un niveau élevé et commun de cybersécurité dans les secteurs jugés critiques pour la continuité économique et sociale.

## 2. Périmètre et catégories d'entités

La directive vise 18 secteurs, avec critères tenant notamment au secteur d'activité, à la taille et, pour certaines entités, à des règles spécifiques.

- Entités essentielles : obligations et surveillance plus strictes selon le dispositif de transposition.
- Entités importantes : obligations de gestion des risques et de signalement avec un régime de supervision différent.

Il est incorrect de qualifier automatiquement toute PME informatique d'entité NIS 2 sans vérifier les critères et les exceptions.

## 3. Obligations de gestion des risques

- Analyse des risques et politiques de sécurité des systèmes et des réseaux.
- Gestion des incidents, continuité, sauvegardes et reprise après sinistre.
- Sécurité de la chaîne d'approvisionnement et des prestataires.
- Formation, hygiène cyber, cryptographie et contrôle des accès approprié.
- Responsabilité et formation des organes de direction dans les conditions du cadre applicable.

## 4. Notification des incidents significatifs

La directive prévoit, pour les incidents significatifs et selon les règles applicables, une alerte précoce dans les 24 heures, une notification dans les 72 heures et un rapport final en principe dans le mois.

Ces délais découlent du cadre européen : leurs modalités opérationnelles et l'organisation de la déclaration doivent être appréciées à la lumière des textes et des consignes de l'ANSSI en France.

## 5. Sanctions, surveillance et pédagogie

La directive organise un cadre de sanctions et de surveillance distinct selon les entités essentielles ou importantes. Ne pas appliquer directement à une PME une amende française chiffrée sans vérifier son classement et les textes nationaux promulgués.

Cas pédagogique : une société de services numériques doit rechercher son secteur, ses effectifs, ses services critiques, ses fournisseurs TIC, ses incidents et son plan de continuité. Elle identifie ensuite les obligations potentielles et leur statut juridique.

## 6. Références et veille

La page ANSSI « NIS 2 » et les travaux de transposition demeurent les sources prioritaires pour le droit français. La directive européenne fixe la trame ; il ne faut pas confondre l'échéance de transposition 2024 avec la publication effective des textes français.

### Sources institutionnelles

<https://messervices.cyber.gouv.fr/nis2>

<https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2022/2555/oj>